Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 53 (1917)

Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIIme ANNÉE

N° 3
Série A

LAUSANNE
20 janvier 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'école après la guerre. — Une école nouvelle à Genève. — Le naturel dans le style. — La répétition. — Revue des idées : Education civique. A propos du renchérissement de la vie. L'art et l'enfant. Le cas du professeur Fr.-W. Foerster. Le latin primaire ? — Monsieur Busche* (Fin). *— Bibliographie.*

L'ÉCOLE APRÈS LA GUERRE

L'Europe va changer beaucoup. En quoi, quand, comment ; nul ne saurait le dire. Ce serait folie que d'énoncer des prévisions sur l'avenir de l'enseignement, d'après l'état futur du monde.

Mais il n'est point déraisonnable de considérer la situation des nations européennes, après vingt-neuf mois de guerre. Ce n'est pas tirer de fumeux horoscopes, c'est user sainement de son bon sens que de chercher la leçon de cette effroyable expérience et de se demander si la guerre, cette suprême révélatrice des forces et des faiblesses d'un peuple, a fait apparaître des lacunes graves dans la formation des jeunes, et inspiré au près et au loin, le désir d'une réorganisation ou d'une nouvelle orientation de l'enseignement.

L'institution scolaire, à tous ses degrés, est soumise à deux sortes de conditions, les unes variables, les autres permanentes : s'adapter aux besoins de la société, qui changent selon les temps, et se régler sur la nature de l'esprit humain, qui ne change guère, ou ne change qu'insensiblement.

On ne pense qu'à la première de ces lois quand on nous parle d'une révolution pédagogique ; c'est de la seconde, il me semble, que le cours des événements accuse l'importance de plus en plus.

On ne s'étonnera pas que j'omette de distinguer entre les trois ordres de l'enseignement. La question que je pose leur est commune. Quand on dit : l'école doit être une préparation à la vie, on l'entend aussi bien de l'université et du collège que de l'école primaire. Quand d'autre part, on dit : l'école a pour but de faire venir au jour (e-ducere) et de conduire à leur épanouissement tous les germes heureux que l'esprit de l'enfant peut recéler, on ne l'entend pas moins de l'école primaire que de l'université.

L'opposition de ces deux formules est vieille comme le monde ; à cela se ramènent quantité de problèmes touchant les programmes, les matières d'enseignement et les méthodes. La guerre actuelle, par les expériences qu'elle fait faire et par ses conséquences économiques et sociales, ne semble pas tant faire apparaître des problèmes nouveaux que rendre urgente la solution des problèmes anciens.

Plus urgente et plus délicate, parce que les solutions justes deviendront plus fécondes et les solutions fausses plus funestes qu'elles ne l'étaient. Pourquoi cela ? C'est que la main-mise de la société sur la famille et sur l'enfant s'étendra vraisemblablement bien au-delà de ce que nous avions prévu. Cette guerre n'est pas une guerre comme une autre. On mobilise les armées, on mobilise les civils, les forces industrielles, financières, agricoles de la nation entière ; on mobilise l'un et l'autre sexe ; une concentration du pouvoir prodigieuse s'opère en faveur de l'Etat et les choses ne redeviendront pas aisément à la fin des hostilités ce qu'elles étaient avant. Cette nécessité implacable de tirer des forces individuelles leur maximum de rendement dans l'intérêt national, on ne l'oubliera pas de si tôt.

On l'oubliera d'autant moins que tout ne sera pas fini à la conclusion de la paix. Il se peut que nous assistions ensuite à une guerre économique acharnée entre le bloc de l'Europe centrale et celui de l'Entente. Déjà l'on s'y prépare dans les deux camps.

Or, la guerre économique, dans de telles proportions, ce n'est pas seulement la concurrence des marchands, mais celle des producteurs, industriels ou agriculteurs, et aussi celle des financiers et des entreprises de transport. Elle exige un appel de forces, c'est-

à-dire un appel d'hommes considérable, et l'on manquera d'hommes : ces hommes, il faudra et l'on voudra les former.

La conséquence, à première vue, c'est qu'on fera triompher la première des deux formules de l'enseignement contre la seconde, et qu'on voudra l'école « pour la vie », à savoir pour la préparation dite pratique, professionnelle, avec une spécialisation hâtive, afin d'amener le plus de recrues possible et le plus tôt possible aux arts et métiers, aux emplois, à l'industrie, au commerce, partout où il y aura un marché à conquérir, une position à occuper, un front à défendre.

Il serait bien long de montrer tout ce qui est déjà en voie d'organisation et il est superflu de rappeler que la Suisse est forcée de calculer sa politique économique d'après les conditions du marché extérieur. Nous subirons le contre-coup de tous les changements qui surviendront autour de nous.

Donc, à première vue, mais à première vue seulement, on pourrait imaginer que le pouvoir central, non seulement dans les cantons, mais à Berne, sera amené par les circonstances, sinon à s'emparer de l'institution scolaire, du moins à l'attirer toujours plus directement sous sa dépendance, et à l'organiser selon le principe de ce qu'on appelle l'enseignement réel, par opposition à l'enseignement dit « formel ».

Je gagerais cependant en faveur de la tendance contraire s'il n'était inconvenant de faire une gageure en une question d'une telle gravité. Derrière les apparences, il y a les faits.

Je ne songe point à trancher du prophète ; mais enfin, si l'Angleterre, la France, l'Italie maintiennent la limite de l'obligation scolaire à treize ans, et à partir de là, ouvrent à l'enfant, les portes de l'école professionnelle, des écoles d'arts et métiers, des écoles de commerce ; si elles subdivisent le baccalauréat de façon à spécialiser les élèves de l'enseignement secondaire dès l'âge de quatorze ans, si elles multiplient les « écoles pratiques » dans le haut enseignement, écoles techniques, écoles diplomatiques et consulaires, écoles des langues vivantes, s'ensuit-il que nous devions parer aux mêmes nécessités, par les mêmes moyens ?

Ceux qui se sont préoccupés de cette question, chez nous, no-

tamment les professeurs du Polytechnicum de Zurich et l'Association des universitaires suisses ont fait une tout autre réponse. Or, ce ne sont pas des « littéraires » attardés ; ce sont bel et bien des « scientifiques », aussi scientifiques qu'on peut l'être.

Ce qu'ils ont vu est chose simple, évidente, indiscutable. Chez nous, les nécessités de la pratique et les exigences de la culture, loin de se contrarier, se rencontrent, pour ne pas dire qu'elles se confondent. Dépourvus de matières premières, nous n'avons que des industries de transformation ; même pour l'élevage du bétail, nous sommes acheteurs de fourrages et de tourteaux. La source de nos bénéfices, c'est la qualité, le fini, l'excellence de nos produits, et par conséquent la qualité de la main-d'œuvre, la qualité des sous-ordres et la capacité des chefs. Au lieu de spécialiser les élèves pour augmenter la quantité de la main-d'œuvre en n'importe quelle profession, nous devrons pousser au développement des capacités, travailler en profondeur plus qu'en surface, simplifier nos programmes pour donner à l'esprit un labour solide.

Mathématiques, langues, histoire, voilà le programme de l'enseignement secondaire, disent les universitaires suisses. Combien cela est plus vrai encore de l'enseignement populaire ! Spécialiser graduellement, mais sur ce premier fonds, commun et bien établi, assurer à nos « capitaux humains » des débouchés profitables, par une organisation intercantonale sous forme d'association libre, raccorder de façon régulière et avec souplesse, les trois ordres de l'enseignement, organiser, enfin, au lieu d'un mécanisme administratif rigide, une sélection des valeurs dans un champ de recrutement sans cesse élargi, voilà l'avenir, voilà le salut.

La guerre ne pose pas de nouveaux problèmes, mais elle rend plus impérieux ceux que nous discutions comme des questions académiques. La situation de la Suisse est telle, qu'elle sera obligée de les résoudre l'une des premières, à peine de déchéance et de disqualification dans la concurrence universelle.

Maurice Millioud.

PENSÉE

La Suisse n'existe que parce que les Suisses le veulent ; les Suisses ne le voudront qu'autant qu'ils auront intérêt à le vouloir ; ils n'auront intérêt à le vouloir que par la liberté. *Toute question de liberté touche pour nous à une question d'existence.* La nature nous a octroyé ce dangereux privilège de ne pouvoir être que si nous savons être libres. — E. Rambert.

UNE ÉCOLE NOUVELLE A GENÈVE

Les classes spéciales pour arriérés médico-pédagogiques ont été créées à Genève en 1898. Elles ont pris sans cesse plus d'extension et comptent aujourd'hui 184 élèves.

A côté des classes qui, dans les groupes scolaires des différents quartiers populeux, réunissent les enfants très retardés et anormaux, il s'est ouvert, à Genève, l'année dernière, une école appelée plus particulièrement à rendre de réels services.

Les garçons retardés parvenus à l'âge de 10, 11 et 12 ans, peuvent difficilement être laissés à une maîtresse, malgré le programme scolaire élémentaire qu'ils suivent. Leur caractère souvent pénible, leurs goûts nettement masculins, la nécessité de les développer dans les travaux manuels spéciaux, faisaient désirer pour eux, des classes dans lesquelles on pût davantage, sous la direction de maîtres, avoir pour objectif tout ce qui convient à leur sexe et à leur âge. Il fallait pour y réussir, réunir bien des conditions matérielles que notre nouvel établissement semble remplir puisque nous avons eu la bonne fortune de pouvoir occuper un ancien orphelinat, situé dans une grande campagne à une petite distance de la ville.

L'école offre donc à nos élèves l'immense avantage de jouir de la verdure, de l'espace, du bon air, de les sortir pour toute la journée des quartiers populeux et bruyants, de la mauvaise influence de la rue, de les isoler des agglomérations scolaires nombreuses et excitantes.

Beaucoup des élèves qui la fréquentent ont une grande distance à parcourir pour venir à l'école, mais ils reçoivent le dîner et le goûter, car ils ne sont libérés qu'à 6 heures du soir.

Le prolongement de la journée scolaire sous une bonne surveillance, les occupations saines et variées, beaucoup de temps passé au grand air, une nourriture simple et abondante, apportent bien vite des progrès dans le caractère et l'application des enfants.

Les nerveux, les indisciplinés, les chétifs, les réfractaires au travail scolaire mais plus enclins aux travaux manuels, se sentent plus heureux et deviennent plus traitables.

Très rarement, il y a des cas d'école buissonnière ; peu d'absences et peu d'arrivées tardives sont signalées malgré l'éloignement de l'école.

De même qu'on éprouvait le besoin de trouver pour les grands garçons des travaux pratiques, utiles et intéressants, il s'agissait de mettre les grandes fillettes arriérées, peu susceptibles de progresser dans les branches scolaires, aux travaux faciles du ménage, les seuls travaux auxquels peuvent s'adapter ces natures d'intelligence inférieure.

Puisqu'il faut préparer à Varembé, les repas pour les élèves, l'occasion est trouvée de pratiquer l'enseignement ménager avec les fillettes, sans craindre d'ailleurs d'y utiliser les garçons.

L'école de Varembé compte donc de grands élèves, garçons et filles, mais de jeunes aussi : les arriérés ou anormaux du voisinage.

Vus dans leurs grands traits, nous classerons ainsi ses 34 élèves :

17 garçons pénibles, en retard de trois ans ou davantage.
2 chétifs en retard de plus de trois ans.
1 peu retardé, était très indiscipliné dans la classe ordinaire.
5 retardés avec ouïe et langage défectueux.
3 très anormales (12, 13, 14 ans).
2 très anormaux (12, 14 ans).
1 anormale jeune.
2 anormaux jeunes.
1 arriéré jeune.

De ces 34 écoliers, 23 sont Suisses et 11 étrangers.

On entend souvent émettre l'idée que nos classes spéciales sont le déversoir d'enfants négligés, dont le milieu familial est mauvais.

Pour être juste, il faut bien relever le fait qu'actuellement aucun des élèves de l'école de Varembé n'a pour parents des personnes méritant peu ce titre, parce que se désintéressant de leur enfant. A l'appui de cette assertion, nous dirons que la petite finance réclamée pour la nourriture est généralement payée avec une régularité encourageante (deux élèves seulement, d'honnêtes familles, ont la gratuité complète), que les parents tiennent compte des observations et expriment leur satisfaction pour les progrès obtenus. Nous ne prétendons pas que tous les parents sont de bons éducateurs, mais aucun enfant n'est moralement abandonné.

Trois élèves, dont une fillette, n'ont pas leur mère (divorces, décès). Dans les trois cas, la mère n'avait pas une conduite irréprochable, et le père, resté seul à la tête du ménage, prend à cœur, malgré son travail et ses soucis, l'éducation de son enfant.

On a donc tort de mettre trop facilement sur le compte du milieu, la tare dans le caractère, le retard intellectuel de ces élèves pénibles.

Il faut plutôt voir chez eux un état maladif, une excitabilité excessive, un système nerveux à ménager, un organisme à soigner pour lequel il faudrait un régime de vie que la famille n'accorde pas, dans la nourriture, les soins hygiéniques, l'entourage, les occupations, etc. Ce qui souvent porte préjudice à nos enfants, c'est de ne pas trouver au logis, après la classe, la mère qui, dans la plupart des cas, travaille au dehors. Pour augmenter le gain, père et mère s'absentent toute la journée, comptant sur la sagesse des enfants habitués à se tirer d'affaire, mais prenant ainsi trop vite des habitudes d'indépendance.

Les enfants anormaux, arriérés et pénibles exigent une surveillance ininterrompue. Il leur faut une direction calme, pleine de dévouement, de tact et de jugement, pour que des éléments si différents se trouvent réunis sans que leur contact soit défavorable aux uns ou aux autres.

On remarque chez nos élèves peu d'imagination au jeu ; ils sont vite las des occupations récréatives, surtout si une grande personne n'est pas de la partie. Les jeux d'un certain nombre de joueurs dégénèrent facilement en chicanes : la moindre contestation amène de vilains mots et des coups, d'autant plus à craindre de garçons généralement doués d'une force musculaire appréciable.

Avec la brusquerie, la violence, ce sont les délits, les larcins naturellement

accompagnés d'audacieux mensonges, l'emploi blâmable de sous pris ou reçus, qui donnent fréquemment lieu à de sévères réprimandes.

Mais il faut se hâter d'atténuer ce sombre tableau. On obtient beaucoup de ces enfants qui révèlent aussi de bons sentiments ; on peut atteindre leur cœur ; on est étonné parfois de certains actes spontanés, de paroles reflétant le regret et le désir de faire mieux. Alors un succès obtenu fait oublier les moments désagréables et d'ailleurs, peu à peu, s'opère un changement notable.

L'école de Varembé contient trois classes : les trois degrés inférieur, moyen et supérieur, autant qu'on peut délimiter ainsi l'enseignement dans les classes spéciales. L'âge civil n'entre naturellement pas en considération.

Dans le degré inférieur (le seul mixte avec une maîtresse), aucun élève n'est capable d'aborder le travail d'une première année primaire, tandis que sont mis dans la classe supérieure ceux qui peuvent dépasser le programme du premier degré primaire parcouru dans la classe moyenne.

Cette classification comprend encore des sous-divisions dans chaque classe. L'enseignement dans les classes d'anormaux et d'arriérés est toujours complexe ; si quelques leçons sont collectives au risque de surpasser certains élèves, la plus grande partie du travail exige une répartition en petits groupes.

Le programme prévoit pour la matinée les branches intellectuelles proprement dites, selon les procédés modernes les plus variés.

Chaque après-midi est surtout consacrée aux travaux manuels : travaux sur bois et sur cartons (spécialement en hiver) et travaux de jardinage.

Pour les plus petits, soigner des jardinets, ramasser du bois, constituent avec les exercices de couture, tricotage, broderie, etc., des occupations variées.

En outre, les grands élèves passent à tour de rôle aux travaux de cuisine et d'entretien de la maison.

Chaque matin, avant le dîner, une bonne leçon de gymnastique est donnée ; une promenade peut la remplacer. Les récréations ont lieu à 9 h., à 10 h. et à 3 h. Entre 4 et 5 h., goûter et récréation ; de 5 à 6 h., c'est la séance consacrée aux tâches et aux leçons.

Pendant les journées chaudes, les élèves ont pris leur bain de soleil et des douches froides ont été données.

Comme pour toutes les classes spéciales, les élèves sont surveillés par le médecin attaché à cette organisation scolaire. Leurs poids et mesures sont pris trois fois par année ; également trois fois par année, ils subissent un petit examen pédagogique (voir règlement et programme des classes spéciales de Genève.)

L'école de Varembé compte en outre une classe de langage. Beaucoup de nos arriérés sont des cas de dyslalie plus ou moins graves ; d'autres ont le développement du langage retardé par une mauvaise ouïe ou par une tare des centres nerveux. Ces enfants ont besoin d'un enseignement du langage spécial, méthodique, entièrement intuitif.

En réunissant dans un local tout le matériel nécessaire, en combinant cet enseignement avec la fréquentation de la classe dans laquelle l'enfant est inscrit, nous pensons pouvoir traiter une partie de nos malades avec plus de succès. Cependant, il faut expérimenter encore ce système d'enseignement avant de le préconiser.

Ainsi donc, dans une atmosphère calme et heureuse, faire progresser nos élèves aussi loin que possible dans les programmes primaires, développer en eux le goût du travail, l'esprit d'initiative par les travaux manuels, fortifier leur santé par l'éducation physique, le grand air, la bonne nourriture, apprendre à observer les bonnes manières, la bonne tenue à table, faire continuellement appel aux bons sentiments, voilà l'œuvre difficile mais très méritante que poursuivent dans notre école des fonctionnaires qui ont toute la reconnaissance des parents et des autorités scolaires. J. B.

LE NATUREL DANS LE STYLE

« Quand vous voyez une ligne de moi, sauf mes lettres », disait un jour l'écrivain neuchâtelois, Fritz Berthoud, auteur de plusieurs ouvrages très appréciés, « dites-vous bien que j'en ai écrit dix et barré neuf. »

Fritz Berthoud, en effet, retouchait beaucoup ses écrits, imitant en cela plusieurs de nos auteurs classiques qui, comme lui, étaient rarement contents de la première forme qu'ils avaient donnée à leur pensée. Il leur ôtait ainsi quelque chose du charme et de l'imprévu qu'on rencontre dans ses lettres et même dans les moindres de ses billets ; tel, par exemple, celui qui suit, que nous citons parmi beaucoup d'autres, et où l'on peut admirer le naturel du style en même temps que l'expression d'une touchante humilité.

C'était en 1871, au moment où F. Berthoud venait d'être nommé député au Conseil des Etats. Rentré de Berne, il raconte en quelques mots à son ami Léo Lesquereux, le grand naturaliste, les impressions qu'il a ressenties dans la première session à laquelle il a assisté :

« J'arrive de Berne, dit-il, où j'ai passé vingt et un jours sur le fauteuil sénatorial de la salle des Etats. Cela produit un drôle d'effet, allez ! étant vieux, sans ambition, que de se sentir tout à coup au milieu de ces Confédérés, hommes politiques, plus ou moins législateurs, landammans chargés de diriger le char de l'Etat.

» Je me serais sauvé, je crois, si je n'avais été présenté et entouré par trois bienveillants collègues de la députation neuchâteloise, Desor et Perret, du Conseil National, et Eugène Borel, mon collègue au Conseil des Etats. Grâce à leur compagnie, je me suis

vu tout de suite, sinon à mon aise, du moins presque rassuré. Et bientôt, en effet, j'ai pu constater que, dans cet Olympe, comme dans beaucoup d'autres, les dieux sont de simples mortels, nés de femmes et sujets à bien des misères. Ils n'en sont pas pour cela moins curieux à voir de près, au contraire, et les trois semaines que j'ai passées à les voir et à les entendre comptent parmi les plus intéressantes de ma vie. »

Voilà, n'est-il pas vrai? un exemple de style simple et naturel qui peut, comme tel, être présenté avec profit aux enfants de nos écoles. On ne saurait exprimer mieux ses sentiments intimes et en même temps dire très gentiment ce qu'on pense des gens qu'on a eu l'occasion de voir de près. Si l'auteur de ces lignes s'était évertué à châtier son style et à en éliminer tout ce qui pouvait lui paraître superflu, que de choses intéressantes et spirituelles il n'eût pas dites!

« Il faut écrire comme on parle », lit-on dans les manuels de rhétorique, « à condition que l'on parle bien. » Hélas! nous ne le savons que trop, nos élèves parlent mal pour la plupart; ils ont à lutter constamment — sous ce rapport aussi — contre les mauvaises habitudes prises dans la rue et même dans la famille. Laissons-les quand même exprimer leurs pensées comme elles leur viennent et, pour ne pas faire disparaître le naturel, la naïveté même qu'on rencontre souvent dans leurs petits écrits, contentons-nous de corriger les expressions et les tournures tout à fait mauvaises. Qu'ils osent dire tout ce qu'ils pensent comme ils le pensent! Rien n'est plus laid, à notre avis, que la recherche dans les compositions d'un enfant; rien n'est plus décourageant que cette pauvreté d'idées qui se remarque dans celles où il n'a pas osé s'exprimer dans la crainte de dire mal ou de dire trop.

Boileau a dit : « Chassez le naturel, il revient au galop! » Cela est vrai pour les adultes sans doute; chez l'enfant, nous avons fait l'expérience du contraire, à savoir que, si on chasse le naturel par trop de rigueur dans l'appréciation de son travail, si surtout on le chasse par des remarques sarcastiques ou simplement un peu moqueuses, il ne revient ni au galop ni autrement.

A. Grandjean.

LA RÉPÉTITION

Il en faut user, mais n'en abusons pas.

Malheureusement l'abus est chronique dans certains milieux. Jugez plutôt :

Par les croisées largement ouvertes, j'entends de la rue qui longe la maison d'école de X., les enfants épeler une dictée ; on en est au mot *capricieux : c a ca, p r i pri, c i ci, e u x, eux, capricieux !* « La suivante, répétez : *c a ca*, etc. Vous là-bas, encore une fois... Tous ensemble,.. » Et je compte exactement *onze* répétitions en chœur !

Ailleurs — c'est sans doute une classe élémentaire — on répète le livret de multiplication :

1 fois 6 = 6 (sur une mélodie plaintive).
2 fois 6 = 12, etc.
Jusqu'à 12 fois 6 = 72.

« En remontant ! » clame la maîtresse ; et toujours en chœur, la classe reprend : 12 fois 6 = 72, etc. jusqu'à : 1 fois 6 = 6. Mais ce n'est pas fini.

« Recommencez tous ensemble : 6 multiplié par 1 = 6 ! » De plus belle, et sur un rythme un peu différent, les 43 élèves de Mlle X. repartent pour ne s'arrêter qu'à :

6 multiplié par 12 = 72.

Vient ensuite le même exercice par division dans les deux sens : En 6, 1 fois 6 ; en 12, 2 fois 6, etc., toujours *in globo*. Et cela dure, montre en main, vingt et une minutes !

Serait-ce indiscret de demander si pendant ce temps, Mlle X. est vraiment occupée à une leçon d'arithmétique ? U. B.

REVUE DES IDÉES

Education civique. — Le deuxième volume des *Archives de l'Education en Suisse*, publié par la Conférence des Chefs des Départements cantonaux de l'Instruction publique, vient de paraître. Une partie importante de ce volume est consacrée à une étude statistique de l'influence de la guerre sur les écoles suisses. Dans l'introduction de ce travail, le problème de l'éducation civique est traité avec une largeur d'idées qui nous plaît ; l'article de M. Chessex dans l'*Annuaire* de 1916, déjà mentionné ici, y est analysé. C'est dire qu'on se préoccupe à Berne des opinions romandes dans ce domaine. On fera bien, si l'on veut arriver à un résultat pratique, de continuer dans cette voie, et de renoncer à imposer à nos écoles romandes des manuels ou des méthodes inspirés trop visiblement des théories insuffisamment démocratiques de Keschensteiner. Il y a plus de trente-cinq ans que l'instruction civique est enseignée dans nos villages les plus reculés. Il nous souvient d'un temps où le grand manuel de Numa Droz était dans les mains de presque tous nos grands écoliers. Si nous n'avons guère progressé dès lors, du moins avons-nous fait des expériences qui peuvent être profitables pour tous.

⁂ **A propos du renchérissement de la vie.** — De la *Schweizerische Lehrerzeitung :* « Si la vie continue à renchérir, des mesures extraordinaires pourront seules préserver de la misère les personnes dont le revenu est fixe. Avec les ouvriers, les employés et les fonctionnaires des administrations publiques et privées, les membres du corps enseignant sont parmi les plus atteints. »

Après avoir constaté que beaucoup de communes et de cantons font le nécessaire pour parer aux difficultés du moment, notre confrère stigmatise comme il convient le procédé adopté par certaines autorités cantonales qui, comme celles d'Appenzell, laissent aux communes seules le soin de dédommager leurs maîtres, ou celles qui, à l'exemple des autorités de Schwytz et d'Uri, se bornent à doubler les allocations consenties par quelques rares communes, donnant ainsi à celui qui a déjà, et refusant à celui qui n'a pas :

« Là où il en est ainsi, le corps enseignant n'a d'autre ressource que d'en appeler, comme les instituteurs tessinois, à l'opinion publique, à la conscience sociale du peuple et de ses dirigeants. Le corps enseignant tessinois est particulièrement à plaindre; mais les conditions sont-elles meilleures dans les cantons du Valais, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwald, des Grisons, et dans maintes communes d'autres cantons? Seule une solidarité ferme et agissante assurera au corps enseignant la réalisation de ses vœux justifiés. »

Cette conclusion est aussi la nôtre.

⁂ **L'art et l'enfant.** — Sous ce titre et sous les auspices de l'*Œuvre*, Association suisse-romande de l'Art et de l'Industrie, un important groupement vient de se constituer ayant pour but d'organiser au mois de novembre 1917, à Genève, une exposition d'art appliqué envisagé au point de vue spécial de l'influence qu'il peut exercer sur l'enfance. Le triple but artistique, économique et éducatif de l'exposition projetée n'échappera à personne. Il convient, en effet, principalement, d'assurer à la main d'œuvre ouvrière une source nouvelle de revenus par l'industrie du jouet. Notre pays est admirablement bien placé à l'heure qu'il est pour alimenter le marché de cette marchandise.

Il convient, d'autre part, d'assurer le bon goût des objets qui y seront présentés et de tenir compte des nécessités pédagogiques qui exigent la formation du sentiment de l'art chez l'enfant. Artisans, ouvriers, fabricants et artistes vont se mettre à l'œuvre pour envoyer à l'Exposition de Genève des modèles nouveaux et intéressants. Diverses sections sont prévues dans lesquelles seront répartis les jouets, l'imagerie, l'ameublement de chambres d'enfants et leur décoration, les méthodes nouvelles d'enseignement artistique, en un mot ce qui peut contribuer à la formation du goût chez l'enfant.

Le Comité qui s'est formé récemment a élu pour Présidents d'honneur M. Henri Boveyron, Président du Département du Commerce et de l'Industrie et M. Louis Chauvet, Président du Conseil administratif de la Ville de Genève. M. Edouard Chapuisat, député, assumera la présidence effective du Comité de l'Exposition. Ce Comité est composé de personnalités du monde scolaire, industriel et artistique genevois.

Les personnes que ce sujet intéresse peuvent obtenir tous renseignements en s'adressant à M. Alf. Nicole, Secrétaire général de l'Exposition, Rue du Stand, 48, à Genève.

⁂ **Le cas du professeur Fr.-W. Fœrster.** — Les amis et admirateurs de l'auteur de l'*Ecole et le caractère*, introducteur du *self government* dans les écoles du vieux continent, se demandaient, il y a quelques mois encore, quelle était son attitude dans le conflit moral qui déchire les âmes en même temps que la guerre poursuit son œuvre destructrice. C'est avec un véritable soulagement qu'ils ont eu connaissance de son attitude courageuse, révélée par la publication de son livre *Die deutsche Jugend und der Weltkrieg* (« La jeunesse allemande et la guerre mondiale »), actuellement interdit en Allemagne. Privé de son enseignement à l'Université de Munich, M. Fœrster est revenu à Zurich, où il a connu naguère de si beaux succès oratoires. On peut donc être un « Herr Professor » et ne pas renier son idéal éducatif d'antan !

M. Fœrster croit que la jeunesse allemande réparera les crimes des hommes au pouvoir. Admirons sa confiance, et souhaitons que beaucoup de Fœrster se lèvent dans le pays où l'on pratique le culte de la force. Car c'est une grande figure que celle de ce pédagogue qui souffre aujourd'hui pour sa fidélité aux idées humanitaires et chrétiennes. Ceux qui ont eu le privilège de suivre, à Zurich, son cours de morale, n'oublieront jamais l'accent de sincérité profonde avec lequel il proclamait sa foi en un idéal moral basé sur de grandes traditions. Les petites cabales qui avaient miné son influence dans la cité de Zwingli (on accusait M. Fœrster de tendances catholiques trop prononcées) doivent maintenant paraître bien mesquines à leurs auteurs.

⁂ **Le latin primaire?** — Dans un article de la *Revue pédagogique*, M. Sabatier a défendu avec beaucoup de chaleur la cause du latin dans les cours moyens des écoles primaires françaises. M. Bonne, inspecteur primaire, lui répond de bonne encre dans la livraison de décembre de cette revue. Il n'a pas de peine à démontrer qu'à vouloir trop embrasser, l'école primaire étreindrait mal, que le demi-savoir est plus dangereux que l'ignorance et que le rôle de l'école primaire est d'enseigner peu pour enseigner bien.

Nous n'aurions pas parlé de cette discussion, tout académique pour ceux qui sont au courant des conditions réelles de l'enseignement primaire, si elle n'était pas un exemple caractéristique de l'idéalisme incorrigible (heureusement !) de nos voisins et amis d'Outre-Jura. La patrie est envahie; les ruines couvrent le le nord de la France ; pendant que la guerre fait rage encore, on se prépare un peu partout pour la lutte économique qui suivra. Sans diminuer le rôle éducatif de l'école, on songe à donner à l'enseignement une portée plus directement pratique, à en faire toujours mieux une préparation à la vie.

Et c'est ce moment que des gens très graves, très savants, choisissent pour proposer... l'inscription du latin au programme des écoles primaires françaises !

MONSIEUR BUSCHE. (Fin.[1])

Toute la classe regarda M. Busche. La maîtresse fit de même, et son regard semblait dire : Est-ce vrai, monsieur, ce qu'on me raconte-là ?

Le représentant des autorités scolaires n'en menait pas large, je vous assure. Lui qui passait pour un assez beau parleur, il ne trouva pas tout de suite les mots qui sauvent.... Il finit par laisser entendre que l'enfant avait sans doute mal saisi, qu'il était évident que *rail* s'écrit sans *s*....

— Mais, s'exclama la maîtresse avec un sourire, ce n'est pas de l'*s*... qu'il s'agit ! Il le faut, *l's*.... C'est le reste qui est de trop :

La classe jubilait.

M. Busche, complètement désemparé, ne put que balbutier : Naturellement que c'est de trop, puisque vous le dites.... Je me serai mal exprimé.... Il ne s'agit que de s'entendre.... L'incident était clos. Mais une grave atteinte était portée au prestige du nouveau membre de la Commission scolaire. Quant à celui-ci, il se promit bien de ne jamais plus se mêler d'orthographe. Et, comme les examens approchaient, il se promit aussi de se préparer sérieusement à les affronter.

Il s'informa du programme parcouru cette année-là, se procura des manuels auprès d'un élève du voisinage, et se mit à revoir l'histoire, la géographie, l'instruction civique. Quant à la grammaire, au calcul, il n'y fallait pas songer : cela ne s'apprend pas en quelques jours. Il saurait d'ailleurs s'arranger pour ne point se charger de ces disciplines-là.

Chaque soir, M. Busche se plongeait dans l'étude des guerres de Bourgogne, de Souabe et d'Italie, répétait des dates ; ou bien, la carte de la Suisse étalée sous ses yeux, il s'évertuait à découvrir les passages des Alpes, la source des rivières ou la place des localités. Sa femme lui posait des questions, comme on fait à un écolier de dix ans pour s'assurer s'il s'est assimilé sa leçon.

Cela dura huit jours, au bout desquels M. Busche trouva que c'était bien dur d'apprendre quand on a passé la quarantaine. A peine ses livres ouverts, il se sentait pris d'une si grande envie de dormir qu'il ne trouvait pas la force d'y résister. Il s'assoupissait alors devant ses bouquins, rêvant de truites énormes ou de fabuleuses récoltes de champignons....

Bientôt il renonça à apprendre ce que, disait-il, « son régent n'avait pas su lui inculquer dans le temps qu'il allait à l'école ». Et à sa femme, qui lui reprochait son peu de persévérance, il fit remarquer que Laignez, le président de la Commission scolaire, n'était, après tout, pas un aigle ; qu'il ne savait même pas faire un discours de sorte aux élèves, et que lui, Busche, saurait bien se tirer d'affaire.

Le jour de la « visite » arriva.

On commença, selon l'usage, par les examens écrits. M. Busche fut chargé d'examiner les dictées. Il n'y en avait guère qu'une douzaine à voir ; mais notre expert y mit près de deux heures, parce qu'il devait consulter sans cesse la feuille officielle qui lui servait de guide, soit pour s'assurer de l'orthographe d'un mot, soit surtout pour mettre correctement la ponctuation. Sur ce dernier

[1] Voir *Educateur* n° 1.

point, il se montra d'une sévérité extrême. Malheur à l'élève qui s'était avisé de mettre une virgule là où la « feuille » imprimée n'en indiquait point, à celui qui avait placé un point et virgule là où l'auteur avait mis deux points ! Le président, qui estimait « qu'on ne doit pas s'inquiéter de la ponctuation » trouva que son collègue « allait trop loin ». Il fallut revoir tous les travaux.

On se mit à trois pour juger les compositions. Busche lisait à haute voix le travail de l'écolier ; le président et le secrétaire écoutaient ; ce dernier, le crayon à la main, prêt à inscrire la note qui serait attribuée. Quand la lecture était achevée :

— Y a-t-il des fautes d'orthographe ? demandait le président.

— Deux ou trois, par ci par là, répondait Busche au petit bonheur.

— Ah !... On peut mettre *2*, ou quoi ?

— De qui est-ce ?

— De Jules Coindet, du bas du village, répondait Busche, qui lisait le nom de l'auteur sur la feuille.

— Ah !... Ils sont intelligents, ces Coindet, à ce qu'on dit.

On y met *1*.

Va pour *1 !*

Et l'on passait à une autre feuille.

Le soir de ce premier jour d'examen, Busche rentra chez lui tout glorieux.

— Et puis, demanda sa femme, comment cela s'est-il passé ?

— Le mieux du monde ! Je te le disais bien que ce n'était pas la mer à boire... des examens ! Peuh ! j'en ferais tous les jours !

Le lendemain, cependant, une inquiétude le reprit à la pensée des épreuves orales auxquelles il allait être procédé ; mais il ne tarda pas à retrouver sa sérénité d'esprit à la pensée du beau discours qu'il avait préparé depuis plusieurs jours, sur la demande du président, et qu'il devait débiter le soir même, pour clôturer dignement les examens.

Il fut chargé d'interroger les élèves sur l'histoire nationale. Cela ne laissa pas de lui causer quelque souci. Heureusement, il y avait le manuel ! Je dis heureusement... pour l'expert. L'interrogé, lui, devait en pâtir. S'il s'avisait de raconter tel sujet qu'il possédait bien en d'autres termes que ceux dont l'auteur s'était servi, il se voyait arrêté aussitôt par l'impitoyable examinateur :

— Tu sautes un bout, mon ami !... Veux-tu reprendre : *Diverses tentatives de conciliation....*

Si l'enfant était embarrassé pour commencer son compte-rendu, M. Busche ne manquait pas de lui citer textuellement les premiers mots du chapitre. Voyons, mon petit, voyons : *L'année suivante, ce même gouvernement....* Mais cela ne suffisait point, d'ordinaire, pour redonner de la mémoire au malheureux qui était sur la sellette et qui, angoissé, en restait à cette *année suivante*, qui n'était suivie de rien d'autre.

Les écoliers trouvèrent que le nouveau membre de la Commission était bien exigeant. Ce fut bien autre chose quand vint l'examen d'histoire naturelle, ou plutôt des leçons de choses, qui s'adressait spécialement aux petits. M. Busche prit là une revanche éclatante sur l'orthographe. Il connaissait la botanique

mieux que quiconque... dans le village, et il le fit bien voir. Ce fut un étalage de termes techniques dont les pauvres petits demeurèrent abasourdis. A propos de la pomme de terre — *solanum tuberosum!* — il crut devoir demander si la feuille est *paripennée* ou *imparipennée?* Au sujet du blé — *triticum!* — il parla de glumes *carénées*, de *glumelles aristées* ou *mutiques!* Il fallut l'intervention de la régente pour mettre un terme à ce débordement de science qui menaçait de submerger la classe tout entière. Mais M. Busche trouva que la maîtresse se mêlait de ce qui ne la regardait pas.... Cela ne l'empêcha pas, d'ailleurs, d'être jusque-là assez content de lui-même. Mais où il triompha, ce fut dans le discours de clôture. M. Busche s'exprimait, nous l'avons dit, avec assez de facilité. Il avait quelque lecture, mais s'assimilait mal ce qu'il lisait. Il se payait de mots dont il ne saisissait pas toujours le sens, et faisait dans ses conversations un singulier emploi des synonymes.

Après une petite toux préparatoire, il commença:

« Mes enfants,

Un hasard que je ne crains pas de qualifier de fortuit m'a appelé à siéger dans la Commission scolaire de Villars-les-Buissons. J'en suis honoré au plus haut point, et me permets de vous adresser quelques paroles. A l'âge que vous avez sans doute, on n'aime pas les longs discours ; aussi ne serai-je pas long, je serai bref.

La Commission scolaire est satisfaite, je dirai même contente du résultat des épreuves qui viennent de prendre fin. Continuez, mes enfants, à acquérir l'instruction, qui est au jour d'aujourd'hui la panacée universelle. C'est en étudiant que vous remplirez le but qui vous est assigné dans la société, c'est-à-dire dans le monde.

La Commission remercie Mademoiselle pour toute la peine qu'elle s'est donnée (Ici, M. Busche, se tournant vers la régente, eut un geste et un sourire tout à fait gracieux, auxquels répondirent une inclinaison de tête et un sourire plus gracieux encore de celle à qui ils étaient adressés). Elle n'ignore pas, la Commission, elle sait toutes les difficultés de la noble profession du pédagogue, qui doit préparer les générations de demain.... Quand je dis demain, c'est, vous m'entendez bien, aussi des jours qui suivront que je veux parler.

Les enfants de tous les temps, voire même de toutes les époques, ont été difficiles à élever. Vous ne faites pas exception à la règle ; au contraire ! Cependant votre conduite durant ces examens annuels n'a pas donné lieu à des plaintes particulièrement graves. C'est bien ! Continuez à être sages, dociles et intelligents. Car alors, si vous demeurez au pays, vous contribuerez à sa richesse qui, chacun le sait, dépend de la prospérité générale ; et, si vous passez jamais la frontière et que vous vous trouviez par conséquent sur un territoire étranger, vous ferez honneur à la Suisse ! Souvenez-vous que les grands savants, dans quelque domaine que ce soit, n'ont dû leurs succès qu'à leur instruction....

Je termine en vous annonçant que les Autorités scolaires de la commune vous accordent quinze jours de congé, c'est-à-dire deux semaines de vacances.

Allez, et que la sagesse préside à vos ébats ! »

Ce petit discours obtint un grand succès auprès des élèves, qui n'y entendirent pas malice. La régente, il est vrai, avait dû à plus d'une reprise se mordre les lèvres pour ne pas éclater de rire. Quant au président, il se rendait compte vaguement que la harangue qu'il venait d'entendre n'était pas la perfection même, mais il aurait été fort embarrassé de dire ce qui la déparait.

M. Busche, lui, trouvait qu'il s'était surpassé. Et son air disait assez qu'il était content de soi....

La journée se termina par un souper offert par la commune. Ce fut très gai, et là encore M. Busche, grand causeur, moissonna du laurier.

Ces succès remportés coup sur coup lui firent oublier ses mésaventures passées et lui permirent d'envisager l'avenir avec plus de confiance. Cependant, dès le début de la nouvelle année scolaire, par mesure de prévoyance et sur les instances de sa femme, M. Busche se fit recevoir de la Société pour la Réforme de l'orthographe.

A. Roulier.

BIBLIOGRAPHIE

Jours de guerre en Alsace. Journal d'une famille, août-septembre 1914, par A. Le Grand. Avec 18 illustrations hors texte par F. Bovard. Un volume in-16, broché fr. 2, relié fr. 3. Lausanne, Librairie Payot et Cie.

De nombreux enfants se trouvaient séparés de leurs parents, en pleines vacances, le 1er août 1914, par les frontières des pays qui entrèrent en guerre. Que de détresses, que de tortures morales jusqu'au jour du retour émouvant. M. Le Grand nous conte l'histoire d'une famille coupée en deux tronçons par la frontière franco-allemande, au début de la guerre, et les vicissitudes diverses des uns et des autres jusqu'à l'heure de la sortie d'Allemagne de trois jeunes filles que leur père a fini par sauver, non sans courir mille dangers. L'une d'elles a écrit son journal et relate sobrement, mais avec une sincérité évidente, les événements tragiques dont elle a été le témoin dans un petit village alsacien occupé d'abord par les Français, puis repris par les Allemands.

Commission intercantonale romande de chant religieux. — Vient de paraître pour Pâques 1917: Un fascicule de *quatre chœurs mixtes*. Prix: 10 centimes.

No 98, *Avant le combat*, chœur de confirmation (Vincent, Grenier). No 99, *Chant de Pâques* (Girardet, Händel). No 100, *Cantique de Pâques* (Meylan, Vulpius). No 101, *Amour insondable*, chœur de Vendredi-Saint (Quinche, Roos).

Pour les commandes et spécimens à l'examen, s'adresser à M. L. Barblan, pasteur à Pampigny sur Morges.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

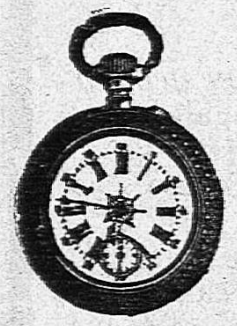

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

ETRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

Ensuite d'arrangement avec l'éditeur du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, nous sommes à même d'offrir également à nos abonnés :

a) **Atlas géographique, économique, historique de la Suisse**, contenant 48 cartes de la Suisse. *Relié*. Valeur fr. 8 —. Fr. *6* —

b) **Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse**, par Maurice Borel, textes de H. Jaccard. 76 cartes. Chaque canton est représenté par une carte physique et politique, agricole et industrielle, avec textes explicatifs. *Relié*. Valeur fr. 20. Fr. *14* —

S'adresser à la *Gérance de l'Educateur*.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE

COSTUMES

sur mesure et confectionnés

coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE

10 % au comptant aux instituteurs de la S.V.P.

ETRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

1. **Au foyer romand.** Années 1888 à 1912 (sauf 1900, 1906 et 1907 épuisées). Etrennes littéraires. La fleur de la pensée vaudoise : nouvelles, poésies, critique. Valeur fr. 3.50 le volume de 300 pages. Fr. *1* —

Par 10 volumes de la même année, ou d'années différentes, le volume Fr. — *75*

2. *Paul Seippel.* **La Suisse au XIXe siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Trois grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures.
Valeur fr. 25. Fr. *10* —

3. *Fenimore Cooper.* **Œil-de-Faucon.** Edition spéciale pour l'enfance. Volume cartonné avec gravures en couleurs.
Valeur fr. 1.25. Fr. — *60*

4. *Wagner.* **Le génie de la montagne.** Contes pour la jeunesse. Volume cartonné avec 6 gravures en couleurs.
Valeur fr. 1.25. Fr. — *60*

Ces deux volumes feront le charme des garçonnets.

5. *Ewing.* **De six ans jusqu'à seize.** Mémoires d'une jeune fille. Ce livre contient une telle richesse de pensées et de sentiments à la portée des jeunes âmes d'élite, qu'aucun autre ouvrage de ce genre ne saurait lui être comparé. Valeur fr. 3. Fr. *1* —

6. *Edouard Rod.* **Luisita.** De la collection des *Nouvelles vaudoises.* Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature.
Valeur fr. 1.50. Fr. — *75*

7. *Ernest Tissot.* **Nouvelles princesses de lettres.** 272 pages. (Mme Daudet, T. Combe, Marcelle Tinayre, etc.) Etudes infiniment attrayantes et vivantes. Valeur fr. 3.50. Fr. *1* —

8. *Samuel Cornut.* **Le testament de ma jeunesse.** Joli volume dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques d'instituteurs. Valeur fr. 3.50. Fr. *1* —

9. *Virgile Rossel.* **Le maître.** Une des œuvres les mieux venues du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3.50. **Epuisé.** Fr. *1* —

10. *Paul Huguenin.* **Aux îles enchanteresses.** Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3.50. Fr. *1* —

11. **Chants du pays.** *Anthologie des poètes de la Suisse romande.* 500 pages. 3e édition. 262 morceaux de plus de 70 de nos auteurs romands, pouvant être utilisés pour la plupart pour soirées, réunions. Valeur fr. 6 —. Fr. *2* —

12. *Emile Javelle.* **Souvenirs d'un alpiniste.** « Pages inoubliables, dit Gaspard Vallette, alliant à une peinture ferme et sobre une émotion simple et vraie, des pensées hautes et fortes, des élans de lyrisme poétiques ; qualités rarement assemblées. Avant-dernière édition. *Relié.* Valeur fr. 5.50. **Epuisé.** Fr. *2.50*

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 3 et plus.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Educateur.*

On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

La maison FŒTISCH FRÈRES (S. A.) a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'UNION ARTISTIQUE et celui de la maison I. BOVARD, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN. MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF, etc., etc., toutes celles de Ch. ROMIEUX, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉATRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le ***catalogue*** *détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.*

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIIme ANNÉE. — No 4. LAUSANNE — 27 janvier 1917

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITE DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 60.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ENSEIGNEMENT MUSICAL

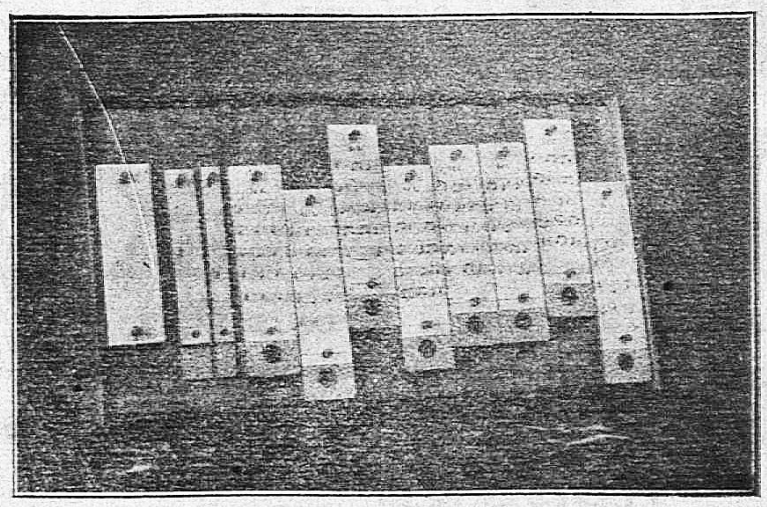

J'ai l'avantage d'annoncer au public en général et particulièrement aux administrations cantonales et communales, aux instituteurs, aux directeurs et professeurs de musique que j'ai obtenu un **brevet principal d'invention** N° 73305 pour la construction d'un support de fiches destiné à l'emploi de la méthode Pantillon déjà brevetée et qui a obtenu à l'exposition de Berne en 1914 la plus haute récompense attribuée à l'enseignement musical.

Voici quels sont les **nouveautés** et les principaux **perfectionnements** de mon support grand modèle pour les écoles (1,85×1,52 m.) :

a) Etant solidement fixé à la paroi, il n'occupe pas de volume dans les couloirs de l'école. La même surface occupée à la paroi peut-être utilisée par une carte géographique suspendue au haut de l'appareil qui est muni de crochets.

b) Toutes les portées des fiches mobiles montées sur ce support sont **visibles en même temps** au lieu qu'une seule ligne des exercices soit encadrée entre des **listes passant par dessus** les fiches, comme dans certains appareils connus.

c) On peut préparer deux et même trois leçons qui seront chantées successivement par les différentes divisions d'une école, en suspendant à la même place deux ou trois fiches, lesquelles sont **bien retenues par une griffe tournante** fixée au haut de chaque montant mobile. De cette façon le maître peut, sans perte de temps, changer d'exercice. Il lui suffit de décrocher les fiches visibles et l'exercice suivant apparaît tout prêt.

d) La disposition et la construction des diverses **pièces nouvelles** de mon support sont telles que les montants mobiles ne descendent pas fortuitement et les fiches ne tombent jamais à terre ; tandis qu'avec certains chevalets branlants, on a les risques d'avoir souvent ces inconvénients.

Les avantages énumérés aux paragraphes *b* et *c* se rencontrent anssi dans le petit support pour l'étude individuelle (43×25 cm.), même méthode. De plus celui-ci peut-être placé au pupitre de musique, au piano, à l'harmonium, suspendu à la paroi ou placé sur une table au moyen de deux petits chevalets amovibles.

Le tableau formé par les 8 fiches mobiles peut fournir : $5^8 = 390\,625$ exercices de 8 mesures. La méthode complète (47 fiches) n'en représente pas moins de 40 à 50 000 000 que 5000 volumes de 4 0 pages contiendraient à peine. Il existe certainement de bonnes méthodes où les notions sont tout aussi bien graduées ; mais on ne trouvera **point de livres contenant autant d'exercices de lecture à vue.**

La convention du 22 décembre 1916 passée avec la Société Solfiateur Pantillon (S. A.). à La Chaux-de-Fonds. me permet de fournir la méthode complète avec mon **nouveau support breveté et perfectionné** et M. Pantillon peut aussi fournir mon support.

Prix : Support seul : **40 fr.**
» » avec 39 fiches musicales et boîte à fiches : **115 fr.**
Rabais pour commandes importantes. P 20216 T

Maurice FARQUET, instituteur, MARTIGNY (Valais).

En vente également chez MM. **FŒTISCH FRÈRES S. A.**

ÉCHANGE

Garçon ou fille de famille très honorable de la Suisse allemande, serait reçu en échange de jeune fille de 13 ans désirant fréquenter de bonnes écoles de la ville chez dame, institutrice de Lausanne, offrant les mêmes avantages. Bons soins et surveillance assurés et exigés. Adresser les offres à la GÉRANCE de *l'Educateur*.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

PHOTOGRAPHIE

LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR

CH^LES MESSAZ

TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans ce N°, le montant de leur abonnement pour 1917. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Nos abonnés du Jura-bernois, membres de la Société pédagogique jurassienne, n'auront à verser que fr. 4.55, la S. P. J. payant directement fr. 0.50 pour chacun de ses membres.

Nos abonnés de l'étranger sont priés également de nous envoyer en janvier, le montant de leur abonnement pr 1917.

Le Gérant : J. CORDEY.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le MARDI A MIDI.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

publiés sous la direction de M. LÉON MORF

Professeur à l'Université de Lausanne

Vient de paraître

Ch. BLANC

COURS COMPLET

DE

STÉNOGRAPHIE

(Système Duployé-Institut.)

1 vol. in-8 broché, 2 fr. 50

Ce nouveau volume, qui vient de paraître, était impatiemment attendu, car l'étude de la sténographie prend de plus en plus d'importance, et le public nombreux qui s'y intéresse ne se contente plus de compilations, mais exige des ouvrages de réelle valeur. — Ce cours, dû à un spécialiste autorisé, comprend l'étude théorique de la sténographie, puis des lectures et dictées, et enfin l'exposé de la sténographie abrégée ou métagraphie.

Dans la même collection.

Cours de comptabilité, par L. MORF et AD. BLASER, professeurs à Lausanne. — I. **Eléments**. 1 vol. in-8. Deuxième édition. Relié, Fr. 2.50. Broché, Fr. 2.—

Géographie économique de la Suisse, par A. SPRENG. et H. SAUTEBIN. 1 vol. in-8. Broché, Fr. 2.—

Le calcul rapide, par CH. GAILLE, directeur à Saint-Gall. Livre du maître. 1 vol. in-8. Broché, Fr, 2.50

Droit commercial et usuel suisse. Manuel complet, par MM. H. GROGG, professeur à l'Ecole de commerce de Bâle; Dr H. RENNEFAHRT, avocat à Berne, et C. STEFFEN, directeur de la Banque cantonale bâloise. Traduction de H. BOVAY, docteur en droit.
2 volumes in-8; chaque volume, Broché, Fr. 2.—